

## TRANSACTION BAREME DES HONORAIRES DE VENTE 2024

Honoraires de négociation à la charge de l'Acquéreur

PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 50 000€	Forfait 5 000€
De 50 001€ à 80 000€	10%
De 80 001€ à 150 000€	7,5%
De 150 001€ à 250 000€	7%
De 250 001€ à 400 000€	6%
De 400 001€ à 900 000€	5,5%
Au-delà de 900 001€	5%

Suivant Mandat de Vente PREMIUM ou SIMPLE portant sur tout type de biens immobiliers à la vente

Taux de TVA en vigueur 20% compris

Il est précisé que les paliers d'honoraires du barème présenté ne sont pas cumulatifs

Administrateur de biens • Syndic de copropriété • Gestion • Location • Transaction

41, rue Madame 75006 Paris • Tél. 01 45 44 44 45 • Fax 01 45 44 74 85  
contact@agence-littré.com • www.agence-littré.com

SAS au capital de 15 000 € • SIREN FR 743 394 979 19 • SIRET 339 497 919 000 11 • R.C.S. PARIS B 339 497 919  
Carte professionnelle n° CPI 7501 2016 000014084  
Garantie financière : 430 000 € Cie Européenne de Garantie de Garantie et Caution